

Fiche technique

Kalkogran 250

Application jeté à la truelle à peindre

Description du produit	Kalkogran 250 est une finition minérale beige avec grain gros et brisé pour l'intérieur et l'extérieur
Composition	Liants: chaux hydratée, ciment blanc Additifs: calcaire, pierres dolomit Adjuvants: additif de rétention d'eau, épaississant, etc.
Champ d'application	Indiqué sur des crépis de fond rugueux à base de ciment. Ne pas appliquer dans les parties de socle ou en contact avec le terrain. Le Kalkogran 250 est à peindre ou hydrophober absolument.
Consommation	Granulométrie Consommation 4 - 5 mm env. 8 kg/m² 6 - 7 mm env. 10 kg/m² 8 - 10 mm env. 11 kg/m²
Form de livraison	Sac à 30 kg
Traitement	Addition d'eau par sac env. 8 litres Temps de traitement env. 120 minutes Ne pas travailler en dessous de +5° C Kalkogran 250 est appliqué ou projeté à la main sur des supports solides, propres et secs. Un support extrêmement absorbant doit être protégé en le mouillant préalablement. L'assèchement trop rapide est à éviter (arrosage). Ne pas appliquer lorsque l'exposition au soleil est trop forte et lors de vent chaud.
Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).



Solidaires. Depuis 1956.

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires. Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10

Ciment de Portland [Cr(IV) < 0.2 ppm], CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4 Hydroxyde de calcium

CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières. P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.



Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee T+41 41 926 96 96 info@granol.ch, www.granol.ch

